

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
DU GRAND ANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 12 MAI 2011**

Délibération
n° 2011.05. 56.B

Zone d'emploi "Les
Voûtes" à FLEAC -
Travaux
d'aménagement -
avenant n° 2 au lot
n° 1 " VRD"

LE DOUZE MAI DEUX MILLE ONZE à 17h00, les membres du bureau communautaire se sont réunis à la Maire de Fléac - 16730 FLEAC suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **6 mai 2011**

Secrétaire de séance : Michel BRONCY

Membres présents :

Philippe LAVAUD, Denis DOLIMONT, Michel BRONCY, Fabienne GODICHAUD, Didier LOUIS, Jean-Claude BESSE, Michel GERMANEAU, Brigitte BAPTISTE, André BONICHON, Bernard CONTAMINE, Guy ETIENNE, Jean-Pierre GRAND

Ont donné pouvoir :

Excusé(s) représenté(s) :

Excusé(s) :

Jean-Claude BEAUCHAUD, François NEBOUT, Jean-François DAURE

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 12 MAI 2011

**DELIBERATION
N° 2011.05. 56.B**

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE / FONCIER -
IMMOBILIER

Rapporteur : **Madame GODICHAUD**

**ZONE D'EMPLOI "LES VOUTES" A FLEAC - TRAVAUX D'AMENAGEMENT - AVENANT N° 2 AU
LOT N° 1 " VRD"**

Par délibération n°123 du 25 novembre 2010, le bureau communautaire a approuvé le lancement d'une consultation par procédure adaptée pour les travaux de requalification de la zone d'emploi « les Voûtes » à Fléac.

La commission d'appel d'offres du 18 novembre 2010 a attribué le lot n°1 « VRD » à la société EUROVIA Poitou-Charentes située à Fontastier - 16710 Saint-Yrieix sur Charente pour un montant total de 132 095 € HT.

Il est nécessaire de passer un avenant n°2 pour prendre en compte les modifications suivantes :

- busage d'une longueur supplémentaire de fossé et emploi d'un tonnage d'enrobé supérieur à la quantité prévue en raison du profil accidenté de la chaussée existante, demandant un rechargement plus important que prévu.

Le montant de l'avenant en plus value est de 15 568,42 € HT.

Vu l'avis favorable de la commission développement économique du 20 avril 2011,

Vu l'avis favorable de la commission d'appel d'offres du 11 mai 2011

Je vous propose :

D'APPROUVER un avenant n°2 au lot n° 1 « VRD » au marché de travaux d'aménagement de la zone d'emploi « Les Voûtes » à Fléac, confié à la Société Eurovia Poitou-Charente situé à Fontastier 16710 Saint-Yrieix sur Charente, ayant pour objet une prestation en plus value d'un montant total de 15 568,42 € HT.

Le montant du marché passe de 132 095 € HT à 147 663,42 € HT, soit une augmentation de 11,79 % par rapport au montant initial du marché.

D'AUTORISER Monsieur le Président ou son représentant à signer ledit avenant.

D'IMPUTER la dépense au budget principal article 2312 – sous fonction 90.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE BUREAU COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
<u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u> 16 mai 2011	<u>Affiché le :</u> 16 mai 2011